

Le journal d'information
du **Syndicat Tri-Action**



Chers Tri-Acteurs,

Retenons que la fin de ce mois de juin est synonyme de retour à la vie habituelle,

tout en restant vigilant.

Mais je me souviens que durant ces 16 derniers mois, l'équipe de votre syndicat de collecte et de traitement des déchets a été mise à rude épreuve pour vous apporter la continuité du service tout en optimisant les moyens disponibles dans le respect des nécessaires contraintes sanitaires de protection des populations.

Je tiens à remercier tous nos partenaires (*Collectivités adhérentes, prestataires de services, acteurs régionaux de la filière déchets...*) avec qui nous avons dû construire au quotidien pour rester résilients et je n'oublie pas vos messages bienveillants ou vos nombreux témoignages de soutien adressés à l'ensemble de nos personnels.

Un nouveau challenge est proposé au Conseil syndical largement renouvelé et récemment installé. Il nous faudra adapter notre organisation à vos légitimes attentes de préservation des ressources et aux nouvelles contraintes réglementaires d'accompagnement à la transition écologique en cours. Chacun d'entre nous y travaille d'arrache-pied pour vous proposer rapidement des nouveautés.

Je vous souhaite un bel été.

Jean-Charles RAMBOUR

Président du Syndicat Tri-Action
Maire-Adjoint d'Herblay-sur-Seine

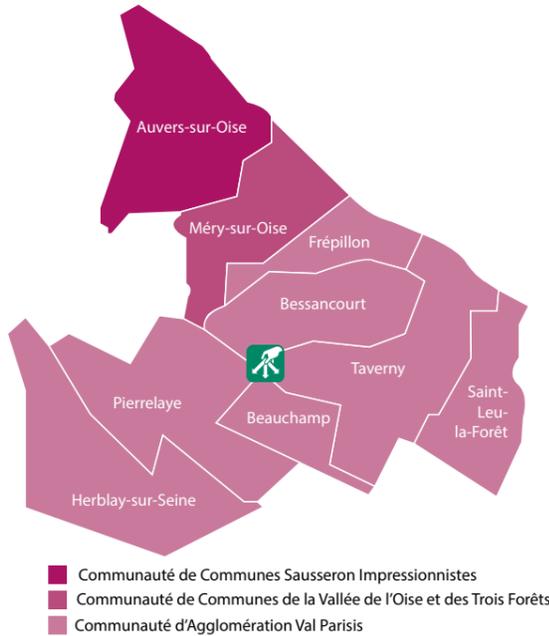


 **Présentation de la
nouvelle équipe p4-5**

 **Découvrez
nos ambitions p6-7**

Nos missions

Le syndicat Tri-Action assure une action quotidienne de service public de gestion des déchets bénéficiant à un peu plus de 118 725 habitants répartis dans neuf communes du Val d'Oise.



-  Collecte et traitement des déchets
Entreprise prestataire
-  Fourniture et maintenance des conteneurs et des bornes
Entreprise prestataire
-  Gestion de la déchèterie de Bessancourt et des déchèteries mobiles, service de proximité pour les habitants
Entreprise prestataire
-  Sensibilisation des scolaires et du grand public
-  Mise en oeuvre d'une politique de réduction des déchets : formation compostage, création d'un local réemploi...

Chiffres clés 2020

- /// 47 920 tonnes de déchets collectés
- /// 10 739 tonnes de déchets apportés en déchèterie.
- /// Production moyenne de 505 kg/hab
- /// Coût du service de 14 millions €
- /// Coût moyen du service : 120 €/hab

Coût en €/hab par type de dépenses



Hausse de la TGAP* (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Depuis plusieurs années, Tri-Action met tout en oeuvre pour optimiser et maîtriser les coûts du service malgré l'évolution de la fiscalité qui ne lui est pas favorable. En effet depuis la loi de finance 2019, un calendrier d'augmentation du taux de la TGAP a été instauré et s'applique à chaque tonne de déchets incinérés ou enfouis.

Elle sera multipliée par 5 entre 2019 et 2025 soit un surcoût de 640 000 €HT à l'horizon 2025 et ce, malgré les

efforts de notre prestataire pour la mise aux normes de l'usine d'incinération.

Nous restons donc mobilisés pour maintenir un coût de fonctionnement raisonnable tout en investissant dans des projets d'avenir.

Retrouvez toutes les informations sur nos ambitions dans les pages 6 et 7 de ce Tri-Actu.

L'équipe Tri-Action



Tri-Action est composé de 9 agents qui travaillent à la mise en place des projets décidés par les conseillers syndicaux et à la gestion quotidienne du service comme par exemple l'accueil et prise en charge des problèmes de collecte, animations auprès des scolaires et du grand public, étude et mise en place de projets structurants, contrôle des prestataires, création des badges de déchèterie.

Notre équipement



La déchèterie de Bessancourt est accessible à tous les habitants du territoire du syndicat. Accueillis par nos gardiens 7 jours sur 7, vous y trouverez la solution idéale pour évacuer vos déchets encombrants ou spécifiques que vous ne pouvez pas déposer lors des collectes. Pour y accéder, vous devrez être en possession d'un badge ou des documents qui permettent de le demander sur place aux gardiens : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois et dernière taxe d'habitation.



+ d'infos : syndicat-tri-action.fr, rubrique déchèterie

Le saviez-vous ?



En vrac, pas de sac !

Dans le bac jaune, emballages et papiers doivent être jetés en vrac. Si les déchets sont dans un sac, ils ne pourront pas être triés et seront donc incinérés au lieu d'être transformés en nouvelles matières. Si vous avez un doute sur ce qui peut être déposé dans le bac jaune, pensez à l'application suivante :

consignesdetri.fr



Flashez !

Votre borne enterrée est pleine ? Cassée ? Bouchée ? Le QR code présent sur celle-ci (en haut à droite) permet d'accéder directement au formulaire de réclamation en ligne sur notre site internet. Vous pourrez alors nous signaler rapidement tout incident en relation avec votre borne.



Merci pour votre soutien



Vous avez été nombreux à nous soutenir lors du premier confinement et vous continuez encore à le faire aujourd'hui dans le contexte

sanitaire actuel. Vos dessins, vos sourires et vos remerciements sont un bel exemple de la solidarité de notre territoire. Grâce à vous et à nos partenaires, nous parvenons à maintenir un service public de qualité malgré le contexte sanitaire complexe auquel nous devons tous faire face.

Aujourd'hui nous comptons sur votre vigilance en jetant vos déchets infectieux. Afin d'éviter la propagation du virus, vos masques, gants et mouchoirs doivent être jetés dans un sac poubelle puis dans votre bac à ordures ménagères.

Fort de votre soutien, le syndicat a assuré la continuité du service public en maintenant un maximum des collectes prévues sur le territoire depuis mars 2020.

Contraints de fermer la déchèterie lors de l'annonce du premier confinement national, nous avons tout mis en oeuvre pour la rouvrir dans les meilleurs délais : une réussite puisque la déchèterie de Bessancourt a finalement été la première à rouvrir dans le Val-d'Oise !

Votre nouvelle équipe d'élus



Le comité syndical de Tri-Action, composé de 36 délégués (18 titulaires et 18 suppléants) a été renouvelé en septembre 2020 suite aux élections municipales et territoriales. Cette nouvelle équipe a élu Jean-Charles Rambour à la présidence du Syndicat, pour un deuxième mandat.

Vos conseillers syndicaux fixent les objectifs, décident des investissements, des modalités de gestion et participent à l'élaboration des projets lors de commissions thématiques : prospective, communication, déchèterie et prévention des déchets.

Pour cette mandature 2020-2026, ils vont travailler à la mise en oeuvre effective de nombreux projets tels que l'extension des consignes de tri, la valorisation des biodéchets ou l'élaboration d'un programme d'actions pour la réduction des déchets ; + d'infos sur ces projets p6.

AUVERS SUR-OISE

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes



Jean-Pierre OBERTI
Délégué titulaire,
Conseiller
communautaire,
Maire-Adjoint



Michel RAYROLE
Délégué titulaire,
Conseiller
communautaire,
Maire-Adjoint



**Juliette DUMEIGE
KERBRAT**
Déléguée suppléante,
Conseillère municipale
déléguée



Pascal CANTIN
Délégué suppléant,
Conseiller municipal
délégué

BEAUCHAMP

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Régis BRASSEUR
Délégué titulaire,
Conseiller municipal
délégué



Patrick PLANCHE
Délégué titulaire,
Maire-Adjoint



Antoine WALTER
Délégué suppléant,
Conseiller municipal
délégué



Pascal SEIGNÉ
Délégué suppléant,
8^{ème} Vice-Président
de Val Parisis,
Maire-Adjoint

BESSANCOURT

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Estelle CABARET
4^{ème} Vice-Présidente
du Syndicat,
Maire-Adjointe



**Jean-Christophe
POULET**
Délégué titulaire,
6^{ème} Vice-Président
de Val Parisis,
Maire



**Marie-Christine
DUPREZ-PANNETRAT**
Déléguée suppléante,
Maire-Adjointe



William MOSSE
Délégué suppléant,
Maire-Adjoint

FREPILLON

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Martine BERNARD
2^{ème} Vice-Présidente
du Syndicat,
Maire-Adjointe



Pascal DERCHE
Délégué titulaire,
Conseiller municipal



Patricia ZEISS
Déléguée suppléante,
Maire



Dominique COUDRAY
Délégué suppléant,
Conseiller municipal

HERBLAY SUR-SEINE

Communauté d'Agglomération Val Parisis



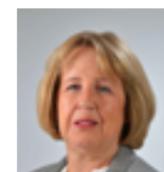
**Jean-Charles
RAMBOUR**
Président du Syndicat,
Conseiller
communautaire,
Maire-Adjoint



Philippe BARAT
Délégué titulaire,
Conseiller
communautaire,
Maire-Adjoint



Nadine PORCHEZ
Déléguée suppléante,
Conseillère
communautaire,
Maire-Adjointe



Isabelle PAILLASSA
Déléguée suppléante,
Maire-Adjointe

MERY SUR-OISE

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



Alexandre DOHY
1^{er} Vice-président
du Syndicat,
Conseiller
communautaire,
Maire-Adjoint



Hubert MARCHAIS
Délégué titulaire,
Maire-Adjoint



Grégory CROZZOLO
Délégué suppléant,
Conseiller municipal



**Jean-Marc
PECQUEUX**
Délégué suppléant,
Conseiller municipal
délégué

PIERRELAYE

Communauté d'Agglomération Val Parisis



**Isabelle
CHOCHON-LAMBERT**
Déléguée titulaire,
Maire-Adjointe



Claude CAUET
Secrétaire du
Syndicat,
Maire-Adjoint



Dominique MORIN
Délégué suppléant,
Conseiller municipal



Eric COUDERCHON
Délégué suppléant,
Conseiller municipal

SAINT-LEU LA-FORET

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Monique BAQUIN
3^{ème} Vice-Présidente
du Syndicat,
Conseillère
communautaire,
Conseillère municipale
déléguée



**Jean-Michel
DETAVERNIER**
Délégué titulaire,
Conseiller
communautaire,
Maire-Adjoint



Michèle CODRON
Déléguée suppléante,
Maire-Adjointe



**Stéphane
ROUSSAKOVSKY**
Délégué suppléant,
Conseiller municipal
délégué

TAVERNY

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Carole FAIDHERBE
Déléguée titulaire,
Conseillère
communautaire,
Maire-Adjointe



Philippe ARES
Délégué titulaire,
Conseiller municipal

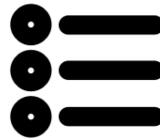


Céline DA SILVA
Déléguée suppléante,
Conseillère municipale



Elié SANTI
Délégué suppléant,
Conseiller municipal

Nos ambitions 2020-2026



Depuis septembre 2020 votre nouvelle équipe d'élus s'est engagée pleinement dans une politique d'économie circulaire, d'optimisation des coûts et de mobilisation pour faire face à l'augmentation programmée de la TGAP (*Taxe Générale sur les Activités Polluantes, voir p2*) et aux fluctuations du prix des matières premières. Afin de répondre toujours plus efficacement aux enjeux de demain, des projets structurants sont déjà actés. Ces nouvelles ambitions vont nous permettre de recycler davantage, de prévenir la production des déchets et de réduire notre empreinte carbone sur le territoire ! De beaux projets qui seront réalisés dans le cadre d'une dynamique de communication de proximité renforcée.



Réduire nos déchets

2021, c'est l'année de l'élaboration du programme d'actions pour réduire nos déchets : le «PLPDMA» (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). L'objectif est de réduire la quantité de déchets de 20kg par habitant d'ici 2025 et d'atteindre 475 kg/an/hab.

La CCES, la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi, a été lancée en avril. Cet organe de concertation regroupe les différents acteurs du territoire : élus, agents, région, associations, chambre des métiers... et permettra à chacun de donner son avis sur les actions à mettre en oeuvre (ex: renforcer

la promotion du compostage, créer un site internet de dons/ventes entre habitants, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles).



Valoriser les déchets de cuisine

Vos élus étudient actuellement les différentes solutions pour répondre aux enjeux de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC du 10 février 2020) qui généralise le tri à la source des biodéchets pour tous d'ici le 31 décembre 2023.

Les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...).

Une large partie des biodéchets est encore aujourd'hui incinérée. Ce mode de traitement conduit à un gaspillage de ressources et énergétique ; en effet les biodéchets sont composés de 60 à 90% d'eau !

Afin de valoriser ces biodéchets, plusieurs solutions sont à l'étude :

- renforcement du compostage individuel (composteur / lombricomposteur) et partagé (composteurs en pied d'immeuble, de quartier, ou encore en établissement)
- déploiement de la collecte séparée des biodéchets via une collecte supplémentaire à mettre en oeuvre et un traitement par méthanisation.

Ces solutions pourraient être mises en place de façon complémentaire.



Simplifier le tri des emballages

Tri-Action travaille en vue de simplifier les consignes de tri du bac jaune. Tous les emballages et papiers pourront donc être triés ! Cette simplification facilitera votre geste du tri et permettra également de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes...

La date effective de cette simplification du tri dépendra du résultat de la candidature à l'appel à projets de CITEO (éco-organisme) ainsi que des capacités des centres de tri proches du territoire dans lesquels les emballages et papiers peuvent être triés.



Mieux communiquer avec vous !

Le syndicat a réalisé depuis février près d'une dizaine de capsules vidéos : ces productions courtes et très ludiques rencontrent un vrai succès auprès de nos abonnés sur les réseaux sociaux. De nombreux tutos, micro-reportages, et retours sur événements seront de la partie en 2021 !

Soucieux d'assurer une continuité dans l'apprentissage du geste de tri auprès du jeune public, nos animations scolaires sont désormais réalisables à distance. Parce que les jeunes aussi sont concernés par l'impact de nos déchets sur la planète, nous réinvestirons le réseau Instagram très fréquenté par les moins de 25 ans.



Moins d'empreinte carbone

Tri-Action s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il fera appel à une flotte de camions utilisant une énergie propre (GNV, électrique). Les circuits de collecte seront optimisés : collecte des encombrants sur RDV, passage à une collecte par semaine pour les ordures ménagères dans les zones pavillonnaires.



Une collecte des encombrants sur mesure

Dès 2022, nous souhaitons revoir notre organisation de collecte des encombrants pour l'adapter à vos besoins. Passages sur RDV pour l'habitat individuel et programmés pour l'habitat collectif, sont des pistes de réflexion actuelles du Syndicat. Ce nouveau service, simple et efficace permettra d'avoir des villes plus propres ! + d'infos dès novembre 2021.

Infos pratiques Zéro déchet !



Une 2^{ème} vie pour vos objets ...

Un local réemploi au sein de la déchèterie de Bessancourt vous permet de déposer vos objets en bon état afin de les donner à nos partenaires : le Secours Populaire Français (fédération du Val d'Oise), la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'association AWA BÂ. Nous poursuivons notre partenariat avec Vélo services. Voici ce que vous pouvez déposer :

- Vélos
- Vaiselle et objets de décoration
- Livres, CD, DVD, jeux et jouets
- Petit mobilier
- Électroménager en fonctionnement
- Puériculture (biberons, stérilisateurs, ...)
- Matériel médical (béquilles, fauteuils roulants..)

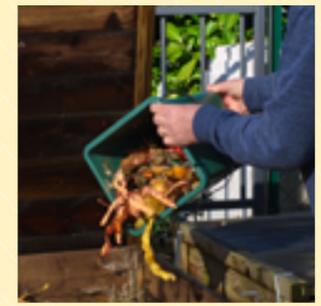


... et pour vos vêtements !

Tous les TLC (textiles d'habillement, linge de maison et chaussures), quel que soit leur état, peuvent être déposés dans les bornes textiles. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront réutilisés, recyclés ou valorisés. Retrouvez le point le plus proche de chez vous ici :



+ d'infos : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>



Recyclez vos déchets de cuisine et de jardin

Vous vous préparez à planter légumes dans votre potager ou fleurs dans vos massifs ? C'est l'occasion de se lancer dans le compostage. Nous vous proposons des composteurs à petits prix (entre 16 et 25€) et des lombricomposteurs (60€). Vous pourrez ainsi enrichir votre sol et vos plantes !



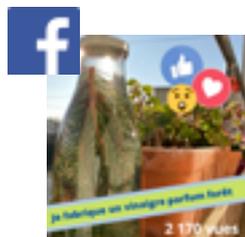
+ d'infos : syndicat-tri-action.fr, rubrique composteurs

Suivez-nous !

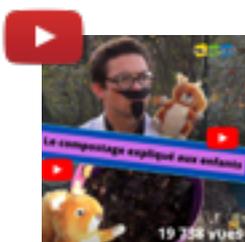
Retrouvez nos actualités
sur notre site internet
www.syndicat-tri-action.fr



et sur les réseaux sociaux !



SyndicatTriAction



youtube.com
Syndicat Tri Action



twitter.com
@tri_action



instagram.com
syndicattriaction



Contactez-nous

Merci de privilégier notre
formulaire de contact en bas
de page sur notre site internet
www.syndicat-tri-action.fr

Vous pouvez aussi nous joindre
par téléphone au **01 34 18 30 18**

Directeur de publication : Jean-Charles RAMBOUR
Rédaction et photos: Carole LOMAS, Honorine MAINE
médiathèque CITEO, Adobe Stock
Création : Carole LOMAS
Impression : SIFF18 sur papier recyclé
Ce numéro a été tiré à 55 000 exemplaires.

Agenda

2^{ème} semestre 2021

Déchèteries mobiles

Pour y accéder, il faut être en possession de son badge de déchèterie ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une pièce d'identité et de la dernière taxe d'habitation.

Samedi 9 octobre 9h -17h

Auvers-sur-Oise > Parking d'intérêt régional,
rue de Montmaur (accessible aux Mérysiens et
aux Auversois)

Samedi 16 octobre 9h -17h

Herblay-sur-Seine > Place Roger Sarotin /
lycée Montesquieu (accessible aux Herblaysiens)

Samedi 6 novembre 9h -17h

Saint-Leu-la-Forêt > Parking de la médiathèque
avenue des Diablots (accessible aux Saint-Loupiens)

Les 3R de Tri-Action « Réduisons, réparons et réutilisons ensemble ! »

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Samedi 20 novembre > Réservez votre journée durant laquelle vous pourrez faire réparer vos appareils en panne et reprendre vos vêtements, apporter vos branches à l'atelier broyage, récupérer du broyat et du compost ou acheter un vélo d'occasion.

Ateliers compost

Découvrez conseils et astuces sur le compostage/le recyclage des déchets verts.
Inscription au 01 34 18 30 18 ou par mail à
compost@syndicat-tri-action.fr.

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les ateliers pourront être en visioconférence.

- Samedi 11 septembre, 11h

Festival ville et Forêt aire de détente,
avenue des Diablots, Saint-Leu-la-Forêt

- Mercredi 6 octobre 14h

Syndicat Tri-Action, au pied des bureaux,
rue de Pierrelaye, Bessancourt

- Samedi 23 octobre 10h30

Syndicat Tri-Action, au pied des bureaux,
rue de Pierrelaye, Bessancourt